



carif oref
OCCITANIE

Le marché de la formation professionnelle dans l'Ariège



Avec la
participation
de



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Aperçu 2021

SOMMAIRE

ÉDITO.....	2
CHIFFRES CLÉS.....	3
AVANT-PROPOS.....	4
CHAPITRE 1 : Les organismes de formation professionnelle situés dans l'Ariège	6
Partie 1 : Les organismes de formation : cartographie et profil	7
+ 10 % de nouveaux OF : la plus forte hausse du nombre d'OF de la région	7
48 % des OF sont des structures individuelles	8
Partie 2 : Le bilan pédagogique des OF déclarant leur BPF.....	9
Les OF de l'Ariège regroupent 1,3 % des stagiaires formés par des OF occitans.....	9
L'objectif des prestations de formation	11
Partie 3 : Le financement de la formation professionnelle	15
40 % du CA issu des produits provenant des pouvoirs publics	15
Le chiffre d'affaires de la formation professionnelle en 2019	17
Zoom sur les organismes de formation par apprentissage.....	19
CHAPITRE 2 : Les titres professionnels du ministère du Travail dans l'Ariège	20
Partie 1 : Les candidats et les certifiés aux titres professionnels.....	21
89 % des candidats du département se regroupent à Pamiers	21
Une hausse du nombre de candidats et une stabilisation du taux de réussite	21
Une surreprésentation des hommes parmi les candidats.....	22
Partie 2 : L'offre de titres professionnels dans le département	23
Une offre de titres professionnels centralisée dans deux communes	23
Des titres professionnels de niveau 3.....	23
Focus sur l'offre de titres professionnels par la voie de l'apprentissage en 2020.....	24
Plus de deux tiers des candidats dans le domaine du transport et de la logistique	24
Partie 3 : Les organismes de formation délivrant des titres professionnels.....	26
Localisation des sites de formation agréés en Ariège	26
Annexe : Les titres professionnels accessibles en Ariège	27

Ce document a été réalisé sous le pilotage de Christophe LEROUGE (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). Ont également participé à l'élaboration de ce dossier : Pierre LARRIEU et Pierre DE SAINT BLANQUAT (service régional de contrôle de la formation professionnelle de la Dreets Occitanie).

ÉDITO

Les transformations majeures que connaissent actuellement les entreprises en Occitanie, portées par le déploiement d'ambitieux plans de développement des filières prioritaires (France Relance, France 2030), et l'impact de la crise sanitaire puis de la reprise économique qui réactive les tensions sur les recrutements, impliquent une adaptation en continue des compétences des actifs aux organisations du travail et aux nouveaux métiers. Le système de la formation professionnelle, qui est au cœur de ces transformations, est lui-même en pleine mutation.



La période que nous traversons, marquée par la crise sanitaire, a eu de nombreuses conséquences sur le champ de la formation professionnelle, notamment pour l'appareil de formation qui a dû considérablement remettre en cause ses modèles avec une montée en compétence nécessaire sur la digitalisation et, désormais, un enjeu lié à l'intégration de pratiques hybrides associant les outils du digital et de la réalité virtuelle à la mise en situation professionnelle au travers de dispositifs tels que l'AFEST.

Cette situation de crise a également été marquée par un effort exceptionnel de l'État qui, tirant les conséquences de la réponse insuffisante apportée à la crise de 2008, a privilégié un investissement massif et précoce dans les compétences des salariés pour préserver leurs compétences et leur employabilité et préparer la reprise, grâce au dispositif FNE-formation venant en complément des mesures d'activité partielle. Ce dispositif construit pour correspondre au mieux aux besoins des entreprises a bénéficié à 26 889 salariés en Occitanie, dans 2 265 entreprises, pour un coût de plus de 21 millions d'euros en 2020.

Au-delà de ces éléments conjoncturels, la réforme de la formation professionnelle, entamée avec la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », produit maintenant pleinement ses effets et fait évoluer profondément le monde de la formation professionnelle.

Ainsi, après de nécessaires ajustements, le dispositif du Compte Personnel de Formation, appuyé sur l'application MonCompteFormation, fonctionne maintenant de manière optimale et a modifié l'approche individuelle de la démarche de formation en ouvrant à chacun la possibilité de se former directement via la mobilisation de ses droits.

La certification QUALIOPF obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022 pour tous les prestataires de formation qui souhaitent bénéficier de fonds publics ou mutualisés, y compris en apprentissage, a profondément transformé l'offre de formation en offrant un niveau inédit d'exigence sur la qualité des actions proposées.

Ces mutations systémiques, et le fort développement de l'activité de formation caractérisée par l'émergence chaque année de 1 200 à 1 500 nouveaux prestataires de formation en Occitanie, nécessitent d'avoir une connaissance approfondie et régulièrement actualisée du secteur de la formation. Les données et les analyses que vous trouverez dans cette étude sur le marché de la formation professionnelle dans l'Ariège, avec des focus sur la sous-traitance et sur l'apprentissage, seront utiles aux différents acteurs de la formation, mais également aux partenaires sociaux et acteurs publics qui ont le souci d'œuvrer pour accompagner les salariés, et les entreprises, dans les transformations majeures qui touchent notre économie régionale.

Christophe LEROUGE – Directeur régional de la DREETS Occitanie

CHIFFRES CLÉS

Les organismes de formation implantés dans l'Ariège



- ✓ En 2021, 178 Organismes de formation (OF) actifs sont répertoriés dans l'Ariège
- ✓ 37 OF actifs ont pour activité principale la formation continue d'adultes
- ✓ 1 OF se déclare centre de formation par apprentissage en avril 2021

Le bilan pédagogique de la formation professionnelle et de l'apprentissage en 2019



- ✓ 26 275 stagiaires formés soit une hausse de 11 % en un an (- 7,6 % en région)
- ✓ 53 % des stagiaires sont salariés et 13 % sont des personnes en recherche d'emploi
- ✓ 17 % des stagiaires suivent des formations visant un diplôme ou une certification (CQP)
- ✓ 15 % de stagiaires dans les formations liées au domaine de la production (9 % en région)
- ✓ 15 % des stagiaires dans les formations en Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion
- ✓ 42 heures de formation suivies en moyenne (40 heures en région)

Le bilan financier de la formation professionnelle et de l'apprentissage en 2019



- ✓ 9 715 087 € de Chiffre d'affaires (CA) réalisés par les OF (+ 3 % par rapport à 2018)
- ✓ 370 € de CA moyen par stagiaire (575 € en région), CA moyen le plus faible de la région
- ✓ La formation continue d'adultes génère 1 390 102 € (14 % du CA des OF)
- ✓ 40 % du CA des OF est issu des dispositifs de formation portés par les pouvoirs publics (contre 29 % en région)
- ✓ La Région, principal interlocuteur des OF en matière de formation de publics spécifiques avec 71 % du CA des OF (59 % en région)

Les titres professionnels en 2020



- ✓ 8 titres professionnels du ministère du Travail proposés dans le département
- ✓ 50 % des offres de titres professionnels proposées concernent le domaine du transport et de la logistique
- ✓ 100 % des offres de titres professionnels permettent d'accéder à un diplôme de niveau 3
- ✓ 1 titre professionnel préparé par apprentissage

- ✓ 161 candidats inscrits à un titre professionnel et 135 certifiés
- ✓ 84 % de taux de réussite aux sessions d'examens
- ✓ 26 % des certifiés sont des femmes et 74 % des hommes
- ✓ 117 candidats à un titre professionnel du domaine du transport et la logistique (domaine le plus suivi en Ariège)
- ✓ 79 candidats au titre professionnel Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur (titre le plus suivi en Ariège)

- ✓ 14 organismes de formation agréés à délivrer des titres professionnels en Ariège en 2021

AVANT-PROPOS

Le présent document rend compte de l'état du marché de la formation dans le département de l'Ariège en s'appuyant sur :

1. La base actualisée des organismes de formation actifs en 2021 et les bilans pédagogiques et financiers pour l'exercice 2019 ;
2. Et l'offre des titres professionnels du ministère du Travail afin de donner un aperçu des candidats et des certifiés en 2020.

Ces deux thématiques seront abordées dans deux grands chapitres distincts. Dans ce qui suit, une introduction est proposée afin d'aborder l'évolution du contexte réglementaire (loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018), caractériser l'usage des titres professionnels et apporter des éléments de méthodologie.

Contexte réglementaire

Les organismes de formation doivent procéder à leur immatriculation, par le biais de la procédure de déclaration d'activité auprès du Préfet de région dès la conclusion de la première convention ou du premier contrat de formation professionnelle (Article L6351-1 du Code du travail). Cette immatriculation est obligatoire quel que soit le statut juridique, mais également le volume de prestations développé par le prestataire, y compris si la formation est complètement marginale par rapport au reste de son activité.

Au-delà de cette immatriculation, les prestataires ont l'obligation de rendre compte régulièrement de leur activité en fournissant tous les ans un Bilan pédagogique et financier (BPF). Ce bilan est adressé à la Direction régionale de l'économie de l'emploi du travail et des solidarités (DREETS, ex-DIRECCTE). La non-transmission du BPF ou l'absence d'activité au cours de l'exercice précédent rend caduc le numéro de déclaration d'activité (Article L6351-6 du Code du travail).

Au-delà de l'obligation administrative, le BPF constitue une clé d'entrée pour le contrôle administratif et financier exercé par les services de la DREETS (en l'occurrence le SRC-TP).

Enfin, et c'est l'objet de la présente étude, le BPF constitue une source d'information sur l'état et la structure du marché de la formation, et permet d'en décrire les contours, de faire ressortir les tendances observées au sein de la région.

Ces informations peuvent être examinées au regard des spécificités régionales et de l'orientation future des politiques de l'emploi et de la formation.

En 2018, la loi Avenir professionnel du 05 septembre a réformé la formation professionnelle aussi bien pour les acteurs que pour les publics cibles. Une certaine « démocratisation » de l'outil de la formation professionnelle est en cours (exemple : application Compte personnel de formation). Depuis cette réforme, les organismes de formation par apprentissage (historiques et nouveaux) sont aussi concernés par l'obligation de déclaration d'activité, et donc par la transmission des bilans pédagogiques et financiers. Cependant les organismes de formation par apprentissage, dits historiques, avaient jusqu'au 31 décembre 2021¹ pour se mettre en conformité avec les dispositions de la loi.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000038952971/2019-08-23/>

Caractérisation des titres professionnels

Un titre professionnel est une certification professionnelle qui permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques et favorise l'accès à l'emploi ou l'évolution professionnelle de son titulaire. Il atteste que le certifié maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'un métier. Un titre professionnel peut s'obtenir au terme d'un parcours de Formation professionnelle continue (FPC), par le biais de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou par l'apprentissage.

Les titres professionnels sont enregistrés dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) géré par France compétences. Les titres professionnels sont composés de blocs de compétences dénommés *Certificats de compétences professionnelles* (CCP)².

Les titres professionnels couvrent tous les secteurs (BTP, gestion et traitement de l'information, industrie, transport et logistique, etc.) et concernent les différents niveaux de qualification : niveau 3 (CAP), niveau 4 (BAC), niveau 5 (BTS ou DUT) et niveau 6 (BAC+3 ou 4).

Sources et champ, éléments de méthodologie

1. Le chapitre 1 fait état de l'offre de formation professionnelle au sein du département dans sa dynamique. De fait, la première partie de l'étude porte sur les Organismes de formation (OF) actifs en 2021 (situation au 16 avril 2021). Dans la deuxième partie, tous les OF ayant transmis leur BPF 2019 sont pris en compte. A ce sujet, il est important de préciser que ce sont les OF dont le siège social est situé dans le département qui sont pris en compte. **Le champ d'étude ne concerne donc pas les personnes formées dans le département mais plutôt les prestations réalisées par les OF qui y sont implantés**, ce qui permet de rendre compte de l'appareil de formation local. De manière plus spécifique, le formulaire BPF utilisé par les OF est soumis à un processus d'amélioration continue. Pour cette édition 2019, le CERFA n°10443*16³ a été renseigné par les OF. Par rapport à la version précédente, des rubriques ont été rajoutées notamment les contrats d'apprentissage pour s'adapter à la réforme Avenir professionnel. Pour mieux suivre l'activité de sous-traitance, la logique du formulaire est inversée par rapport aux exercices antérieurs : ce sont désormais les donneurs d'ordre qui doivent rendre compte des données pédagogiques les plus précises (cadres F1 à F4), et non plus les sous-traitants. Enfin pour s'adapter au développement des formations à distance, une ligne supplémentaire a été ajoutée pour les stagiaires ayant suivi tout ou partie de leur formation à distance (information non disponible pour la présente étude). Des extractions sur des données nationales ont également été fournies par la DREETS Occitanie.
2. Dans le chapitre 2, les données concernant les titres professionnels ont été dissociées des données sur les Certificats de compétences professionnelles (CCP). Ces données proviennent de l'outil CERES (Certifications emplois) du ministère du Travail. Les données relatives à l'apprentissage sont extraites de la base de données « Base Centrale de Pilotage 2020 », du ministère de l'Education nationale. Les données concernant les organismes de formation sont issues de la base de données de la DREETS Occitanie – Les centres agréés pour délivrer un titre professionnel du ministère du Travail de janvier 2021.

² Source : DREETS Occitanie

³ <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R53728>

CHAPITRE 1 : Les organismes de formation professionnelle situés dans l'Ariège

ETAT DE L'OFFRE EN AVRIL 2021 – BILAN PEDAGOGIQUE ET FINANCIER 2019

Partie 1 : Les organismes de formation : cartographie et profil

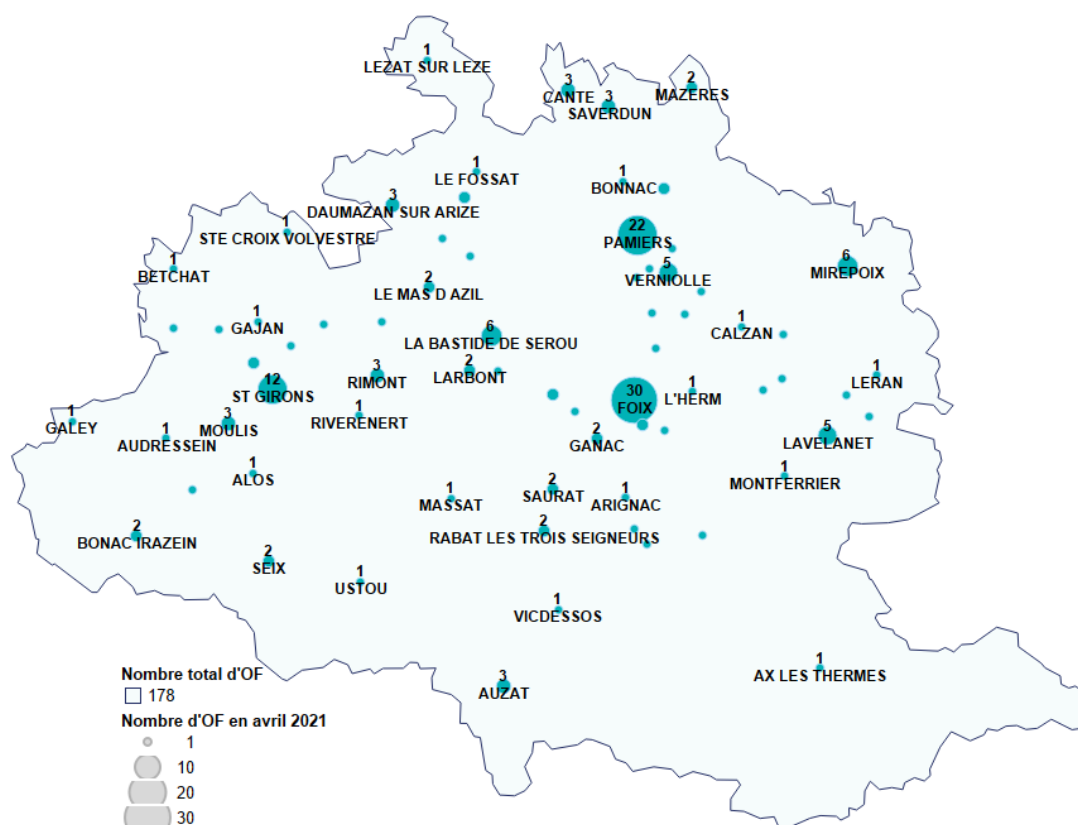
Précaution de lecture : cette première partie concerne uniquement les organismes de formation, actifs, dont le siège social est situé dans l'Ariège en **avril 2021**.

+ 10 % de nouveaux OF : la plus forte hausse du nombre d'OF de la région

En avril 2021, **178 Organismes de formation (OF) actifs** sont répertoriés en Ariège. Le département regroupe 2 % des OF actifs de la région. Depuis juillet 2020, **le nombre d'OF a augmenté de 9,9 % (162 OF) soit 2,8 fois⁴ plus vite qu'au niveau régional (+3,5 %)**. C'est le département qui enregistre la **plus forte hausse** du nombre d'OF.

Ariège : Localisation des organismes de formation actifs en 2021

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Les actions de formation de ces OF peuvent être dispensées aussi bien pour des publics localisés dans les communes du département que dans les autres départements en et hors Occitanie notamment par le biais des formations à distance. Les OF implantent leur siège social dans les grandes villes (17 % des OF actifs du département sont localisés à Foix). Pour mieux comprendre l'offre des OF au regard du besoin potentiel, il est possible de ramener le nombre d'OF actifs à la population des 15-64 ans du département. Cela permet d'en estimer la densité ou le taux d'équipement⁵, à savoir le nombre d'OF disponibles pour

⁴ En 2021 : 10 681 OF en Occitanie, soit une hausse de 3,5 %.

⁵ La mesure de cette densité est calculée à partir des estimations de la population effectuées par l'INSEE en janvier 2021 disponibles sur le lien <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893198>

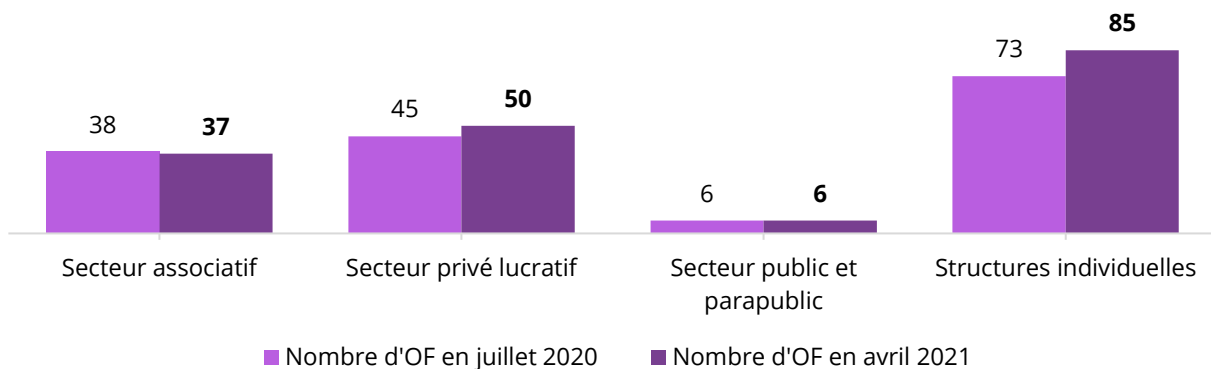
10 000 habitants de cette tranche d'âge. **Dans l'Ariège, il ressort à 20 sachant qu'il est de 30 à l'échelle de la région.** En ce sens le département fait partie des départements les moins bien équipés de la région, avec l'Aveyron, le Lot, l'Aude et les Hautes-Pyrénées qui comptent le même taux d'équipement.

48 % des OF sont des structures individuelles

Le marché de la formation professionnelle est soumis à un important turn-over entre 15 et 20 % de nouveaux prestataires par an. Dans l'Ariège, 25 prestataires actifs en 2021 ont obtenu un numéro de déclaration d'activité en 2020 et 11 sur le premier trimestre 2021. Sur cette période, le nombre d'OF actifs a également varié de manière plus ou moins importante en fonction du statut juridique.

Nombre d'OF actifs selon le statut juridique en juillet 2020 et avril 2021 dans l'Ariège

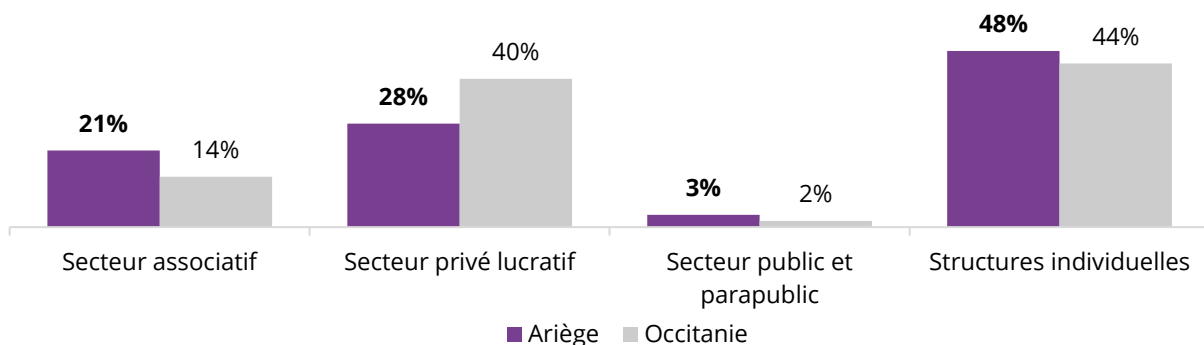
Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Les structures individuelles (travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs, EURL et EIRL) comptent 12 nouveaux OF actifs par rapport à juillet 2020 (+ 16 %) et les OF du secteur privé, 5 nouveaux OF (+ 11 %).

Répartition des OF actifs selon le statut juridique en 2021 dans l'Ariège et en Occitanie

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Dans l'Ariège, la part des structures individuelles est plus importante qu'en région. Parmi ces OF actifs en 2021 :

- 70 % ont moins de 10 années d'ancienneté (74 % en région) ;
- 37 OF ont comme activité principale la formation continue d'adultes (code NAF 8559A) soit 21 % (22 % en région) ;

- 10 OF déclarent que 100 % de leur chiffre d'affaires 2019 est issu de la formation professionnelle soit 6 % des OF actifs (12 % à l'échelle de la région).

Partie 2 : Le bilan pédagogique des OF déclarant leur BPF

Précaution de lecture : Dans cette partie, l'analyse repose sur les données collectées à partir des Bilans pédagogiques et financiers (BPF) transmis par les OF dont le siège social est situé dans l'Ariège pour l'exercice **2019**. Le nombre de stagiaires fait référence aux stagiaires formés par ces OF, qu'ils résident dans le département ou en dehors (en France ou à l'étranger).

Les OF de l'Ariège regroupent 1,3 % des stagiaires formés par des OF occitans

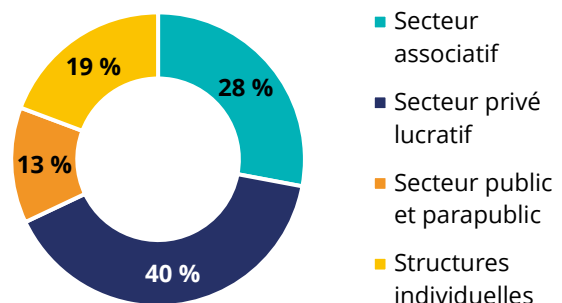
Pour l'exercice 2019, 139 OF ont renseigné et transmis leur BPF. Au total, **26 275 stagiaires ont été formés** par les OF du département dont 226 apprentis (soit 1 %) pour un total de 1,1 millions d'heures.

Comme en région, la majorité des stagiaires sont formés par les OF du secteur privé lucratif et du secteur associatif. Toutefois, en région, les proportions sont respectivement de 55 et 18 %.

Le nombre de stagiaires formés par les OF du département est en hausse de 11 % alors qu'en région, les OF ont enregistré une baisse du nombre de stagiaires formés de 7,6 % sur la même période. Dans le département, la hausse du nombre de stagiaires est portée par les salariés avec + 18 % et les autres stagiaires avec + 19 %. A contrario, les effectifs des particuliers à leurs propres frais ont baissé de 23 % ainsi que ceux des personnes en recherche d'emploi (- 8 %).

Répartition des stagiaires formés par les OF de l'Ariège selon le statut juridique en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie

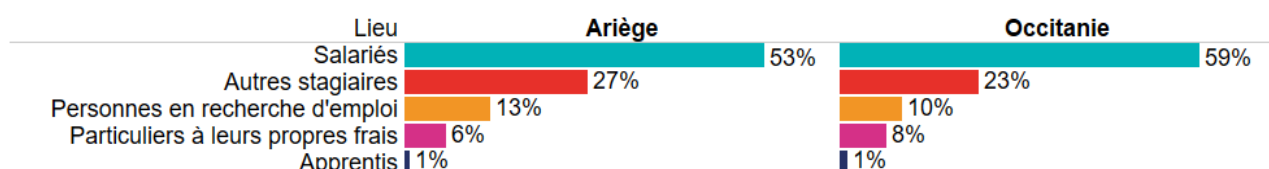


53 % des stagiaires sont des salariés et 13 % des personnes en recherche d'emploi

Dans la plupart des départements, les salariés représentent plus de la moitié des personnes formées, c'est également le cas en Ariège où la répartition des stagiaires est similaire à la répartition régionale. Au niveau des heures, la répartition dans les OF d'Ariège est différente.

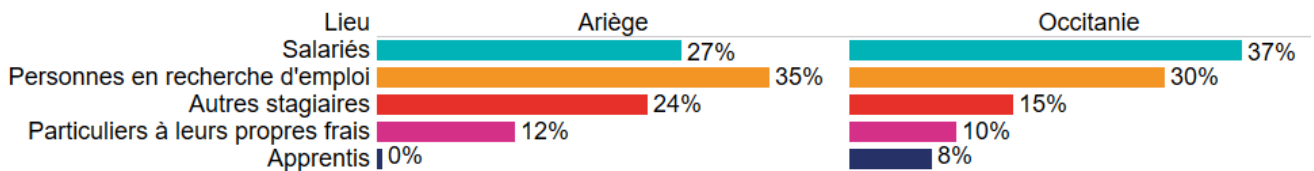
Répartition des stagiaires formés par les OF de l'Ariège et d'Occitanie en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Répartition des heures de formation suivies par type de stagiaire dans les OF de l'Ariège et d'Occitanie en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Selon le type d'OF, la répartition des heures de formation par type de stagiaires est particulièrement variée :

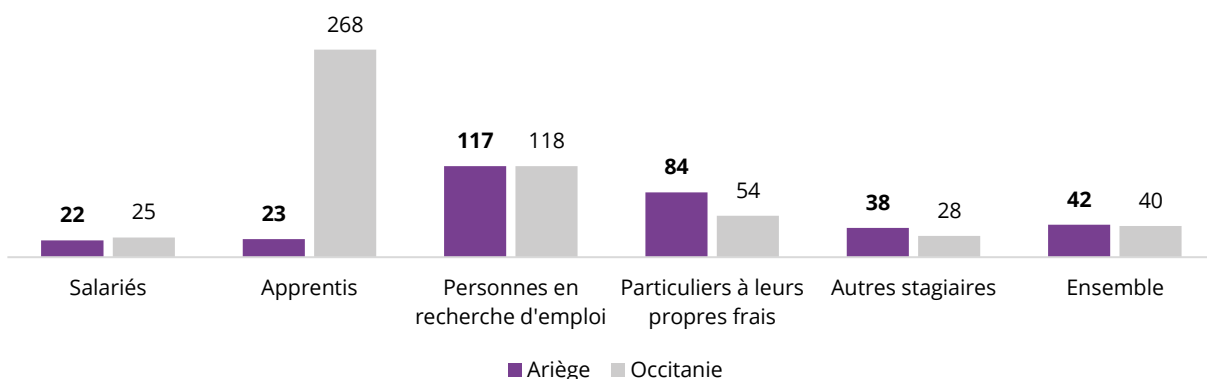
- **Les OF du secteur privé lucratif forment 40 % des stagiaires** pour 20 % des heures de formation. En région, les OF du privé forment 55 % des stagiaires en mobilisant 38 % des heures de formation suivies. Aussi bien au niveau départemental que régional, plus de 70 % des stagiaires formés par des OF du secteur privé lucratif sont des salariés.
- **Les OF du secteur associatif regroupent 28 % des stagiaires** qu'ils forment avec 7 % des heures de formation. Parmi les stagiaires formés, 45 % sont des autres stagiaires et 22 % sont des salariés.
- Chez les OF du **secteur public et parapublic, la part des stagiaires formés représente 13 %** pour 70 % des heures de formation dispensées au sein du département. Ces heures sont destinées aux actions de formation pour les personnes en recherche d'emploi (40 %) et les autres stagiaires (25 % des heures). Au niveau régional, le rapport est de 12 % des stagiaires pour 26 % des heures dispensées.
- **Les structures individuelles**, bien que majoritaires sur le marché ariègeois (48 % des OF), ne forment que **19 % des stagiaires** ; 7 stagiaires sur 10 sont des salariés.

Des durées de formation en hausse

Les formations dispensées par les OF situés dans l'Ariège sont en moyenne plus longues (42 heures contre 40 heures) situant ainsi le département dans la fourchette haute des durées moyennes de formation en Occitanie. En effet, la durée moyenne minimale est de 27 heures et la maximale est de 65 heures.

Durée moyenne des heures de formation suivies par type de stagiaire dans les OF situés en Ariège et Occitanie en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Note : La durée moyenne de formation des apprentis est non significative.

L'objectif des prestations de formation

17 % des stagiaires dans les formations certifiantes

Les formations suivies par les stagiaires peuvent être certifiantes c'est-à-dire viser un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou une certification de type Certificat de qualification professionnelle (CQP). Ces derniers peuvent être enregistrés ou non au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou au Répertoire spécifique (RS).

La part de stagiaires visant une formation certifiante est identique à la moyenne régionale (17 % en région). Cependant, en Occitanie, le bilan de compétences et les actions d'accompagnement à la VAE occupent une part de stagiaires moins importante (1 %).

Répartition des stagiaires formés par les OF situés dans l'Ariège en 2019 selon l'objectif de la formation

Statut juridique des organismes de formation	Formations visant un diplôme, titre à finalité pro ou CQP enregistré au RNCP	Formations visant une certification (dont CQP) ou une habilitation enregistrée au RS	Formations visant un CQP non enregistré au RNCP ou au RS	Autres formations professionnelles	Bilans de compétences	Actions d'acc. à la VAE	Total
Secteur associatif	0,2 %	3 %	0,1 %	65 %	18 %	14 %	27 %
Secteur privé lucratif	25 %	8 %	0 %	67 %	0 %	-	40 %
Secteur public et parapublic	21 %	3 %	-	75 %	-	0,2 %	13 %
Structures individuelles	3 %	0 %	1 %	94 %	1 %	1 %	19 %
Ensemble	13 %	4 %	0,3 %	73 %	5 %	4 %	100 %

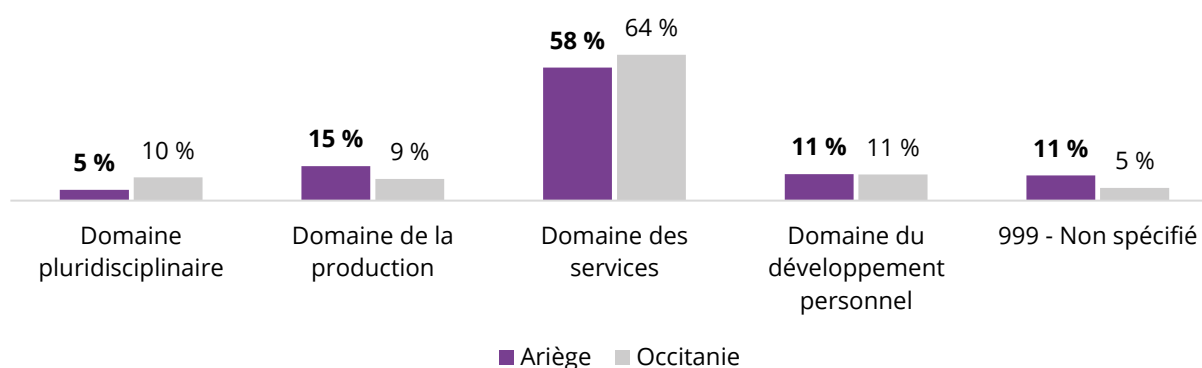
Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie

Le domaine de la production très prisé en Ariège

Pour la plupart des OF situés dans les autres départements, le domaine des services regroupe au moins 60 % des stagiaires. Pour les OF de l'Ariège, cette part est de 58 % au profit du domaine de la production qui regroupe une part plus importante de stagiaires.

Répartition des stagiaires dans les domaines de formation au sein des OF situés dans l'Ariège et en Occitanie en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Les spécialités de formation

Les quinze premières spécialités de formation rassemblent 72 % des stagiaires formés par les OF implantés dans l'Ariège. Parmi elles, 8 se retrouvent dans le top 15 régional dans un ordre toutefois différent. En effet, la spécialité « *310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion...* » arrive en treizième place du top 15 régional, la spécialité « *313 - Finances, banque, assurances* » est en cinquième place, etc.

Le top 15 départemental contient cinq spécialités de formation relevant du domaine de la production (230, 232, 210, 221 et 255). Deux d'entre elles sont rattachées à la construction « *230 - Spécialités pluri-technologiques, génie civil, construction, bois* » et au bâtiment avec la spécialité « *232 - Bâtiment : construction et couverture* ». Les trois spécialités restantes relèvent de l'agronomie et l'agriculture.

Nombre et répartition des stagiaires dans les 15 premières spécialités de formation dispensées par les OF de l'Ariège en 2019

Spécialités de formation	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Répartition des stagiaires	Répartition des heures	Durée moyenne (en heures)	Place dans le top 15 région
310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités)	4 016	16 838	15 %	2 %	4	13
313 - Finances, banque, assurances	2 540	15 675	10 %	1 %	6	5
331 - Santé	2 197	425 005	8 %	38 %	193	2
413 - Développement des capacités comportementales et relationnelles	2 102	13 265	8 %	1 %	6	6
344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	1 970	42 625	7 %	4 %	22	1
311 - Transports, manutention, magasinage	1 453	70 741	6 %	6 %	49	8
230 - Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	924	30 591	4 %	3 %	33	Absent
232 - Bâtiment : construction et couverture	638	8 956	2 %	1 %	14	Absent
415 - Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	563	10 318	2 %	1 %	18	4
332 - Travail social	461	4 710	2 %	0 %	10	Absent
210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	451	148 571	2 %	13 %	329	Absent
221 - Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	440	24 279	2 %	2 %	55	Absent
333 - Enseignement, formation	424	4 613	2 %	0 %	11	7
345 - Application des droits et statut des personnes	423	1 269	2 %	0 %	3	Absent
255 - Electricité, électronique (non compris automatismes, productique)	412	17 850	2 %	2 %	43	Absent
Part des 15 formations	19 014	72 %	/	/		

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie

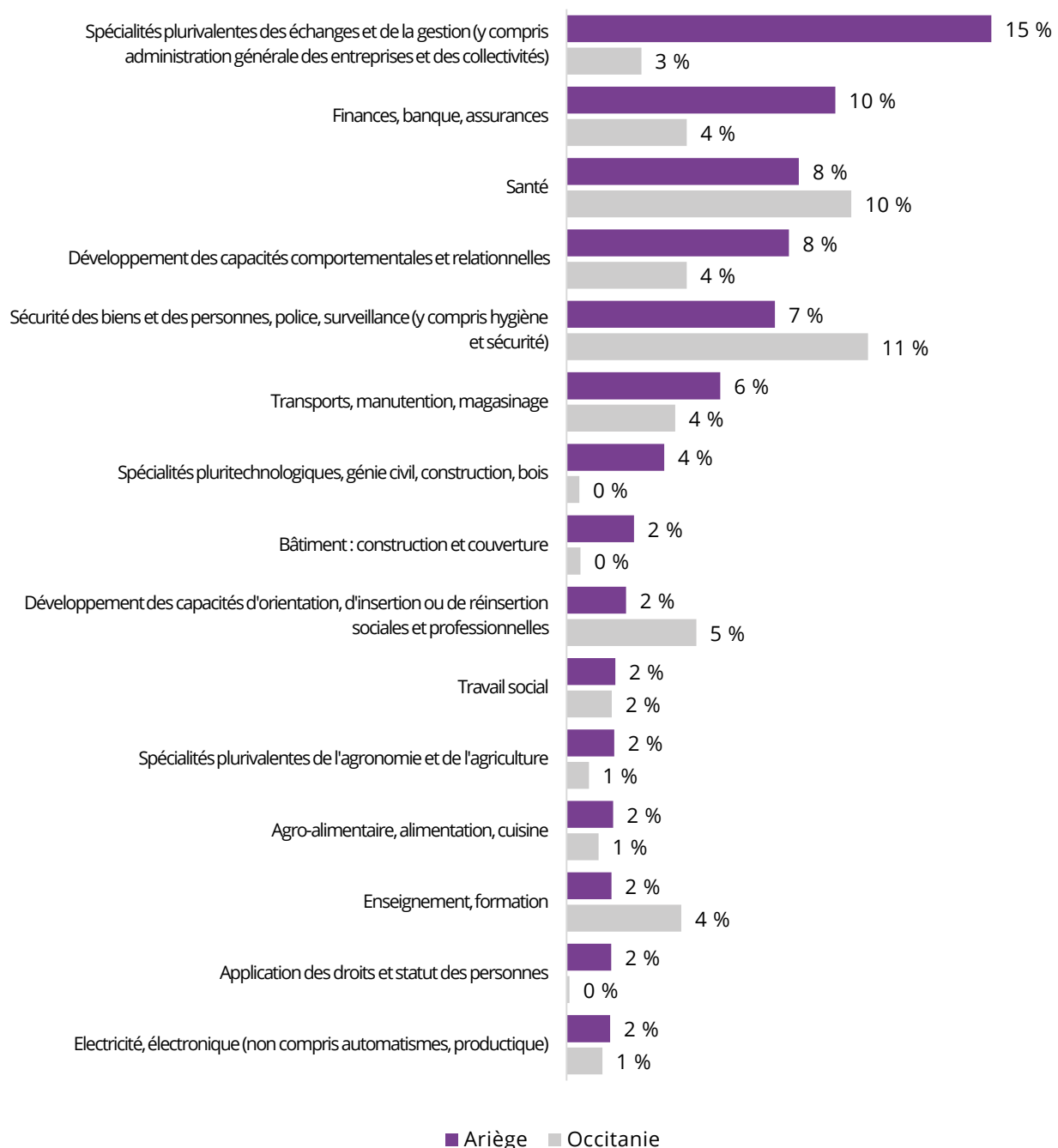
En termes de spécialités de formation, le top 15 Ariège est très différent du top 15 Occitanie. Dans le top 15 régional, aucune spécialité de formation n'appartient au domaine de la production. **En Ariège, cinq spécialités de formation (top 7, 8, 11, 12 et 15) relèvent du domaine de la production**, en lien avec la présence du secteur industriel au sein du

département (12 % des créations d'entreprises dans l'industrie manufacturière, industries extractives et autres en 2018 contre 5,7 % en région).

En région, la spécialité Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance occupe la première place, suivie de la Santé et de l'Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données. Cette dernière spécialité ne fait pas partie des quinze premières formations en Ariège. Cependant, le Travail social (hors top 15 régional) est en dixième position, il peut notamment s'expliquer par la population âgée du département.

Répartition des stagiaires dans le Top 15 des spécialités de formation en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Partie 3 : Le financement de la formation professionnelle

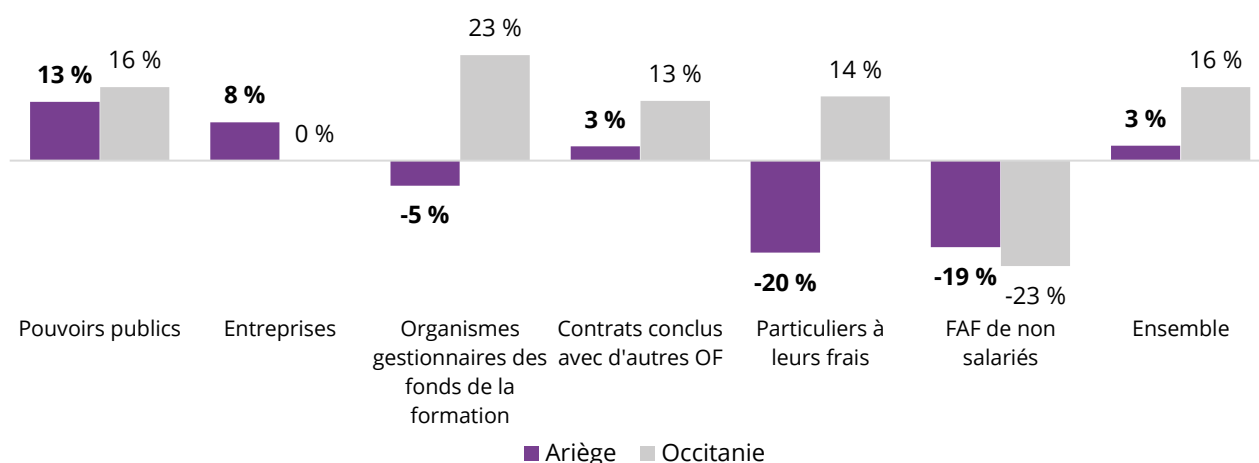
Précautions de lecture :

1. Le financement de la formation professionnelle est pris en compte par **financeur final (procédant directement à la dépense)**. A titre d'exemple, le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) est mis en œuvre par la Région et le Pôle emploi. Cependant l'Etat est le financeur initial. Dans les BPF, les montants octroyés à la Région et au Pôle emploi dans le cadre des PIC figureront dans les produits « Conseils régionaux » et « Pôle emploi » et non « Etat ».
2. Dans cette partie, **seuls les organismes de formation ayant renseigné le Bilan pédagogique et financier pour l'exercice 2019 sont pris en compte, qu'ils soient encore actifs ou non.**

Les OF situés dans l'Ariège réalisent **9,7 millions d'euros de Chiffre d'affaires (CA)**. Cela représente 1 % du CA des OF en Occitanie pour former 1,3 % des stagiaires. Ce montant est en hausse de 3 % par rapport à 2018 (+ 16 % en région).

Evolution des différentes sources de financement dans le CA des OF entre 2018 et 2019 dans l'Ariège et en Occitanie

Source : DREETS, traitement Carif-Oref Occitanie



Note : Du fait du changement de formulaire entre 2018 et 2019, la comparaison de la rubrique « Autres produits » n'est pas possible

40 % du CA issu des produits provenant des pouvoirs publics

La part la plus importante du CA des OF provient des produits des pouvoirs publics pour la formation de leurs propres agents et de publics spécifiques mais aussi des entreprises pour la formation de leurs salariés (23 %). Les contrats conclus avec d'autres OF génèrent 12 % du CA contre 8 % au niveau régional, ce qui indique la part des prestations de sous-traitance.

La répartition du chiffre d'affaires des OF situés dans l'Ariège en 2019

Origine des financements	Secteur associatif	Secteur privé lucratif	Secteur public et parapublic	Structures individuelles	Total général	%
Pouvoirs publics	938 145	782 690	2 049 014	73 220	3 843 069	40 %
Entreprises	197 735	1 436 947	254 413	352 531	2 241 626	23 %
Organismes gestionnaires des fonds de la formation	212 791	605 398	554 209	109 174	1 481 572	15 %
Contrats conclus avec d'autres organismes de formation (y compris CFA)	40 979	251 463	557 386	294 516	1 144 344	12 %
Particuliers à leurs frais	101 973	249 097	315 608	115 239	781 917	8 %
Autres produits au titre de la formation professionnelle	17 274	96 443	64 550	44 292	222 559	2 %
Ensemble	1 508 897	3 422 038	3 795 180	988 972	9 715 087	100 %
Part de chaque secteur en Ariège	16 %	35 %	39 %	10 %	100 %	
Part de chaque secteur en Occitanie	24 %	48 %	20 %	9 %	100 %	

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie

Dans l'Ariège, les OF du secteur public et parapublic réalisent 39 % du CA soit la part la plus importante alors qu'ils ne regroupent que 13 % des stagiaires. En région, ils concentrent 20 % du CA des OF et forment 12 % des stagiaires. Les OF du secteur privé qui rassemblent la majeure partie des stagiaires formés par les OF ariégeois (40 %) réalisent quant à eux 35 % du CA contre 48 % en région.

Le chiffre d'affaires moyen par stagiaire formé par un OF ariégeois est de 370 euros. C'est le CA moyen **le plus bas observé en 2019** pour les OF d'Occitanie. En région, la formation d'un stagiaire génère en moyenne 575 euros de CA.

La formation des publics spécifiques⁶ génère 3,4 millions d'euros de CA

Avec ce montant, le CA des OF issu des dispositifs de formation de publics spécifiques génère un CA en augmentation de 14 % par rapport à 2018 dans l'Ariège, évolution en dessous de la moyenne régionale (18 %).

La formation de publics spécifiques génère environ 1,7 millions d'euros de CA pour les OF du secteur public et parapublic. Cela représente 46 % du CA total de ces OF. Pour rappel, ils forment 40 % des personnes en recherche d'emploi.

Parmi les produits provenant des pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques, le Conseil régional est le principal interlocuteur des OF car il porte 71 % du CA, souvent dans le cadre de cofinancements.

⁶ Publics spécifiques : demandeurs d'emplois, bénéficiaires de Revenu de solidarité active (RSA), bénéficiaires de l'Allocation adultes handicapés (AAH), etc.

Les fonds issus des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle

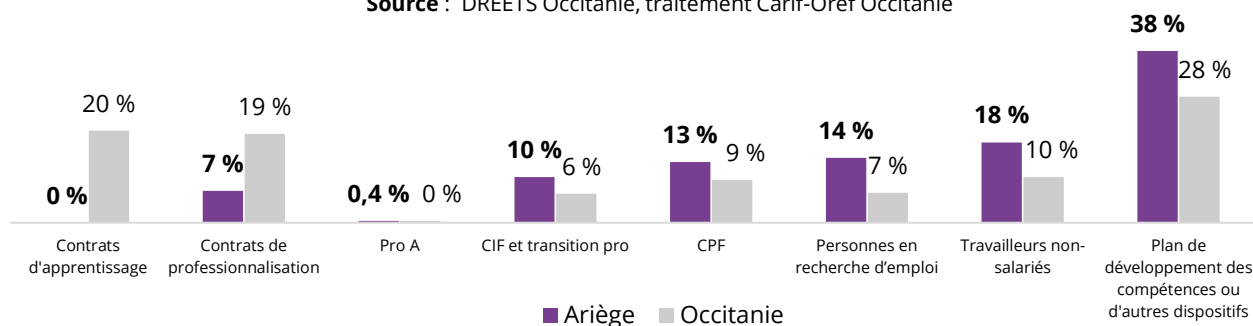
L'usage des 8 dispositifs relevant des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle par les OF du département (contrats d'apprentissage, contrat de professionnalisation, promotion et reconversion par alternance, ...) a permis de générer 1 481 572 euros de chiffre d'affaires répartis comme suit :

- les OF du secteur privé totalisent 41 % du CA issu de ces dispositifs ;
- les OF du secteur public et parapublic comptabilisent une part de 37 % ;
- les OF du secteur associatif 14 % ;
- et les structures individuelles, les 7 % restants.

Ce CA a baissé de 5,5 % entre 2018 et 2019 en Ariège alors qu'en région une hausse de 23 % est notée.

Répartition des fonds issus des organismes gestionnaires des fonds de la FP pour les OF de l'Ariège et d'Occitanie

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Dans l'Ariège, les produits provenant des organismes gestionnaires de fonds de la formation professionnelle, pour des actions de formation à destination des salariés (plan de développement des compétences⁷), représente une part de CA plus importante qu'en région (38 % contre 28 %). Il en est de même pour les dispositifs à destination des travailleurs non-salariés (18 % contre 10 %), des personnes en recherche d'emploi (14 % contre 7 %), les CPF (13 % contre 9 %), etc.

Le chiffre d'affaires de la formation professionnelle en 2019

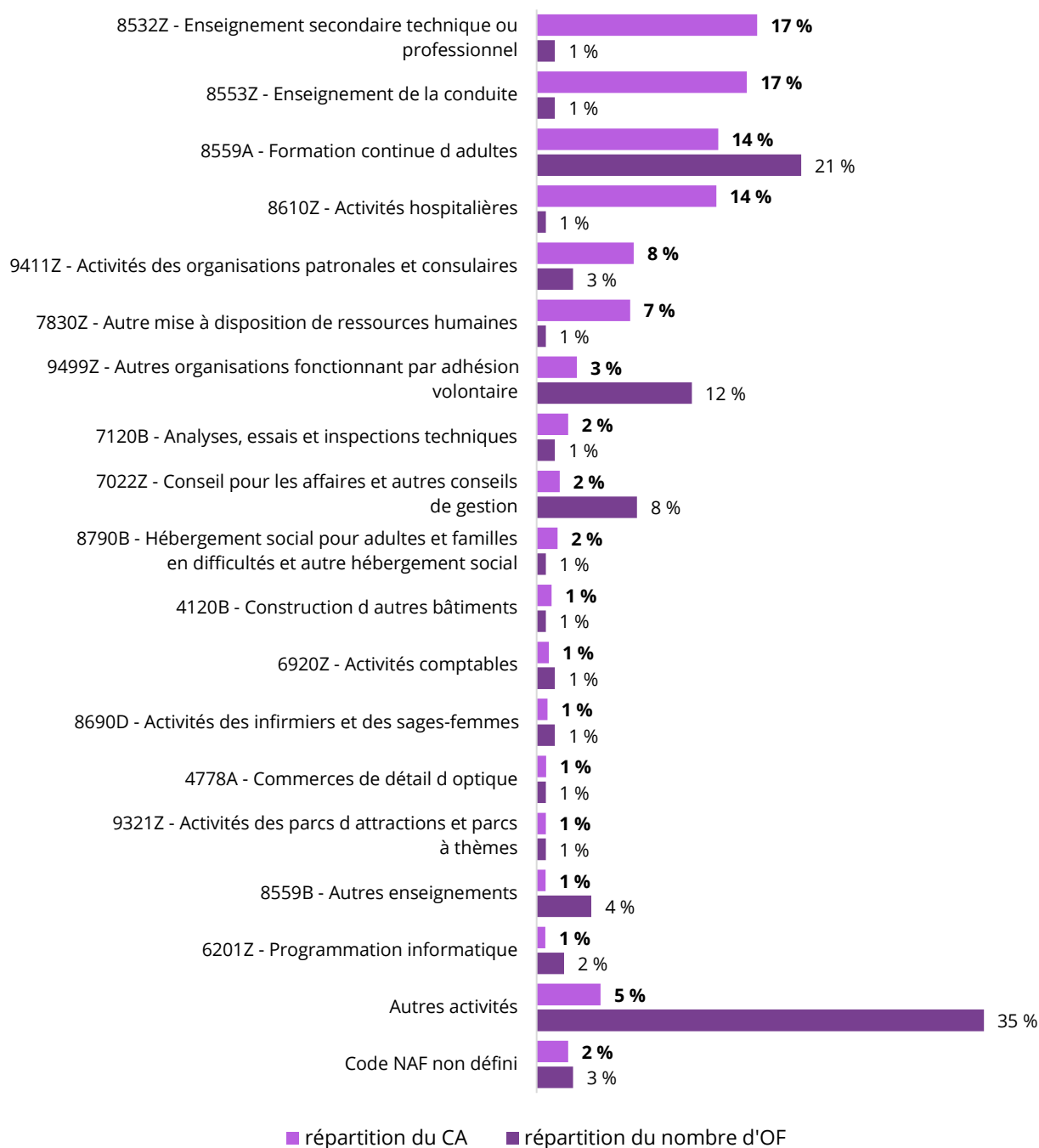
Dans l'Ariège, 14 % du CA en 2019 est réalisé par des OF déclarant la formation continue d'adultes comme activité principale (code NAF 8559A).

- Au total, 49,5 % du CA provient des OF déclarant les activités liées à l'enseignement (tous les codes NAF commençant par 85) comme activité principale contre 67 % en région.
- Les OF qui tirent 100 % de leur CA de la formation professionnelle représentent 3 % du CA des OF déclarants.
- 36 % du CA des OF est réalisé par des OF tirant au moins 75 % de leur CA de la formation professionnelle, ils sont au nombre de 25.

⁷ A compter du 1^{er} janvier 2019 le plan de développement des compétences remplace le plan de formation. Il permet aux salariés de suivre des actions de formation à l'initiative de leur employeur, par opposition aux formations qu'ils peuvent suivre de leur propre initiative grâce à leur compte personnel de formation.

Répartition des OF de l'Ariège et de leur CA par activité principale (code NAF) en 2019

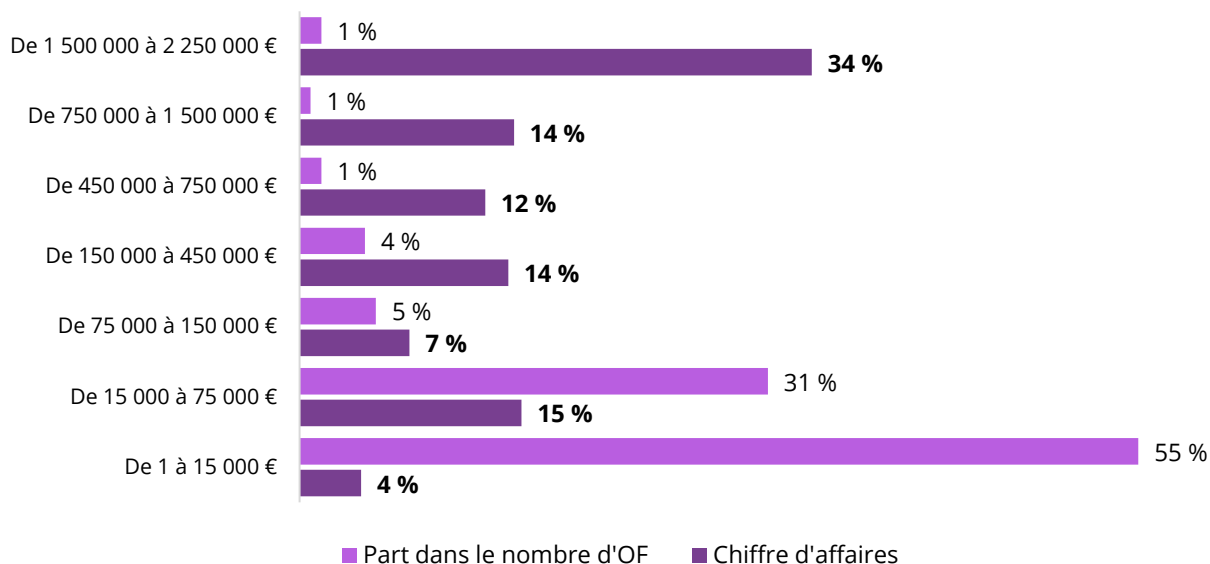
Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



En Ariège, comme en Occitanie, près de la moitié du CA de la formation professionnelle est réalisé par une poignée d'OF, soit **48 % du CA pour 2 % des OF** (au niveau régional le rapport est de 49 % pour 1,9 % des OF). En 2019, 10 OF tirent 100 % de leur CA de la formation professionnelle soit 7 % des OF (1 294 OF au niveau régional soit 16 % des OF).

Répartition des OF par tranche de chiffre d'affaires en Ariège en 2019

Source : DREETS Occitanie, traitement Carif-Oref Occitanie



Zoom sur les organismes de formation par apprentissage

Précaution de lecture :

L'immatriculation des Organismes de formation par apprentissage (OFA) n'étant pas terminée, les données concernant la formation par apprentissage ne sont pas exhaustives. La déclaration d'activité - et donc l'obligation de renseigner le BPF - sera effective à compter du 31 décembre 2021 pour les CFA. De fait, les bilans pédagogiques et financiers ne seront pas analysés dans cette partie.

La loi Avenir professionnel a réformé la formation par apprentissage et le nombre d'organismes de formation délivrant des formations par apprentissage devrait continuer de croître.

Sur l'ensemble des 178 organismes, un seul est déclaré *centre de formation par apprentissage* en avril 2021. Il est situé à Foix et est rattaché au secteur public et parapublic.

CHAPITRE 2 : Les titres professionnels du ministère du Travail dans l'Ariège

EN 2020

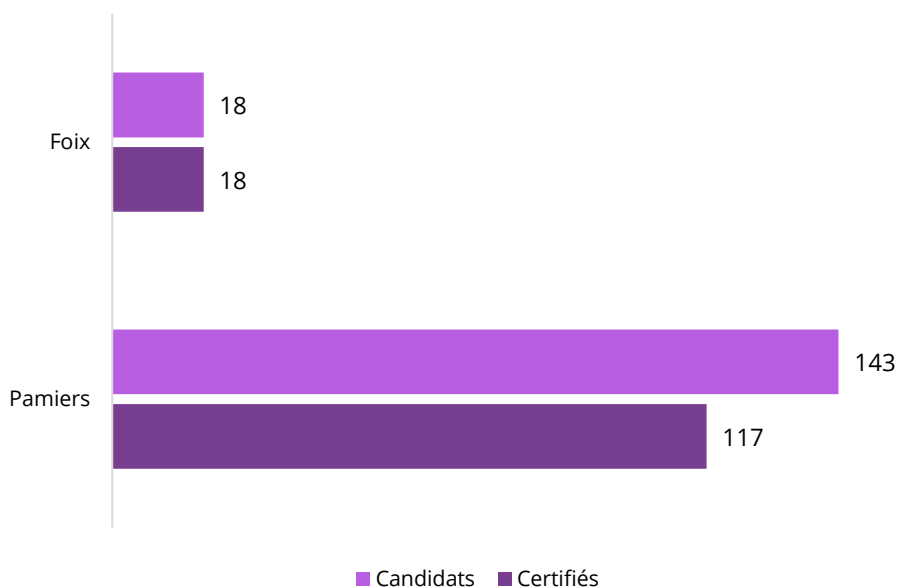
Partie 1 : Les candidats et les certifiés aux titres professionnels

89 % des candidats du département se regroupent à Pamiers

En 2020, sur les 12 344 candidats à un titre professionnel que compte la région, 161 proviennent d'un centre agréé localisé en Ariège. Parmi eux, 135 ont obtenu une certification, soit un taux de réussite de 84 %, et un écart de + 4 points par rapport au taux régional (80 %). A l'instar de la centralisation de l'offre des Titres professionnels (TP), les candidats se concentrent dans les deux communes les plus peuplées du département : Pamiers (143 candidats) et Foix (18 candidats).

Répartition des candidats et des certifiés au sein des communes en 2020

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie



Une hausse du nombre de candidats et une stabilisation du taux de réussite

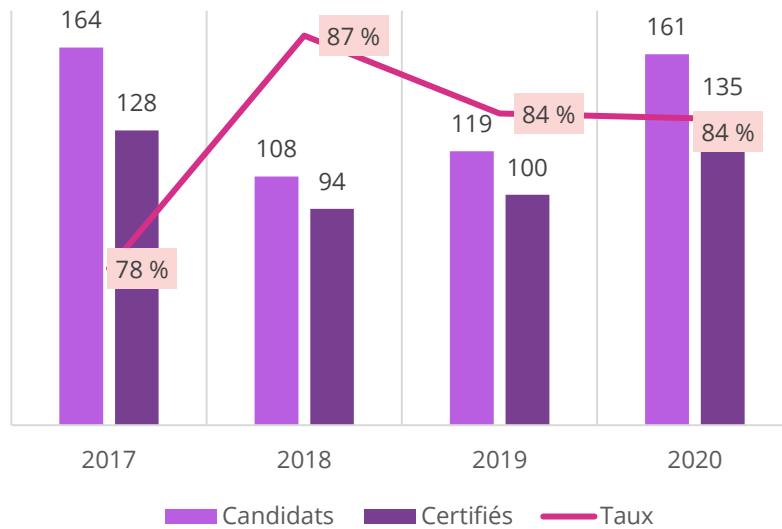
En 2018, 29 % de la population ariégeoise non scolarisée âgée de 15 ans ou plus n'avait aucun diplôme ou était titulaire du BEPC, du brevet des collèges ou d'un Diplôme national du brevet (DNB), contre 27 % pour l'ensemble de l'Occitanie⁸.

Entre 2019 et 2020, le département affiche une hausse de 35 % du nombre d'inscrits à un titre professionnel, contrairement à l'Occitanie qui enregistre une baisse de 7 %. Dans le département, le nombre de candidats en 2020 est similaire à celui de 2017, respectivement 161 et 164. En revanche, entre 2017 et 2020, le taux de réussite montre une évolution positive de 6 points. Dans ce département, la crise sanitaire ne semble pas avoir eu d'impact sur le taux de réussite, qui est resté stable entre 2019 et 2020.

⁸ Insee. "[Département de l'Ariège](#)"

Evolution du nombre de candidats, de certifiés et du taux de réussite depuis 2017

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie

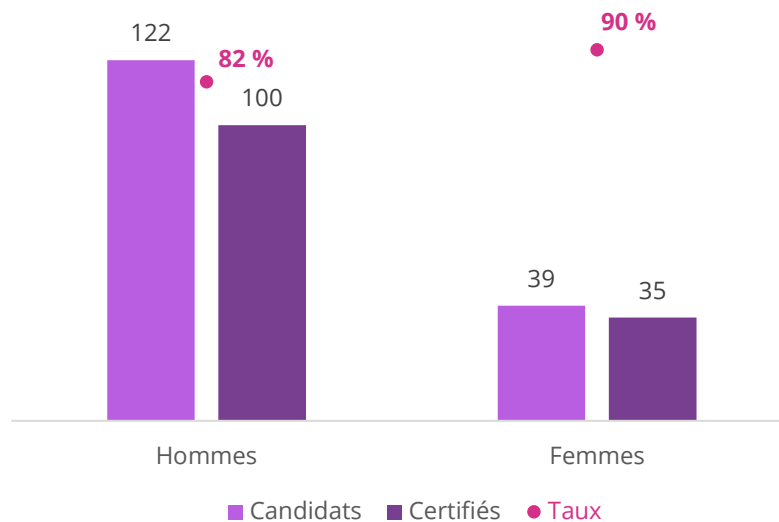


Une surreprésentation des hommes parmi les candidats

Parmi les 161 candidats à un titre professionnel en Ariège, 76 % sont des hommes, soit 16 points de plus qu'au niveau régional. De plus, 100 ont obtenu une certification, soit 82 % des candidats. Ce taux de réussite diffère selon le genre. Sur les 39 candidates, 35 ont obtenu une certification, soit un taux de réussite de 90 %.

Nombre de candidats, de certifiés et taux de réussite par sexe en 2020

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie



Partie 2 : L'offre de titres professionnels dans le département

Une offre de titres professionnels centralisée dans deux communes

En 2020, sur les 154 Titres professionnels (TP) identifiés en Occitanie, 8 sont proposés en Ariège (cf. page 27). Par rapport à 2019, un nouveau titre a été proposé : Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules. Deux titres professionnels ne sont plus disponibles : Maçon du bâti ancien, Plaquiste-plâtrier.

Ariège : localisation des titres professionnels accessibles par commune en 2020

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie



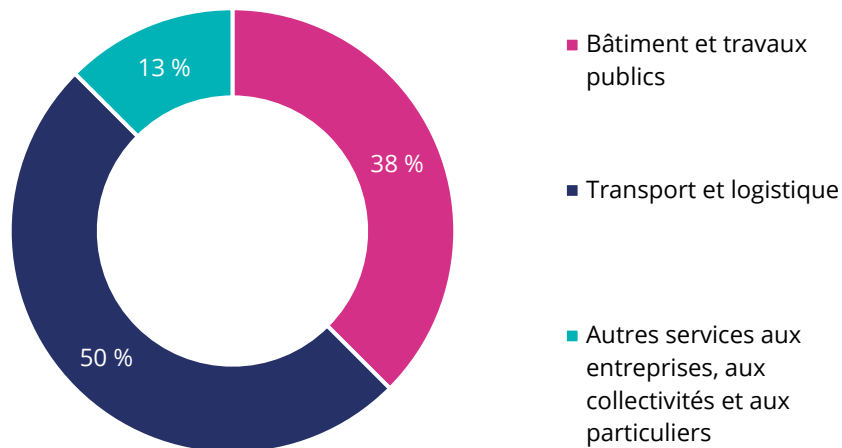
Des titres professionnels de niveau 3

En 2020, 100 % des titres professionnels proposés en Ariège permettent d'accéder à un diplôme de niveau 3, contre 49 % sur l'ensemble de l'Occitanie. Les domaines de formation des titres professionnels correspondent à trois des cinq principaux secteurs d'activité du département : Commerce, transports, services divers ; Administration publique, enseignement, santé, action sociale ; Construction⁹.

⁹ *Ibid.*

Répartition des titres professionnels par domaine de formation

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie



Focus sur l'offre de titres professionnels par la voie de l'apprentissage en 2020

Précaution de lecture :

Les données relatives à l'apprentissage sont extraites de la base de données « Base Centrale de Pilotage 2020 » du ministère de l'Éducation nationale.

En 2020, moins de 5 candidats¹⁰ aspiraient à obtenir le seul titre professionnel proposé en Ariège par la voie de l'apprentissage sur les 85 TP proposés en Occitanie. Ce TP relève du domaine de la gestion et du traitement de l'information, il s'agit du TP Gestionnaire de paie, qui donne accès à un diplôme de niveau 5.

Plus de deux tiers des candidats dans le domaine du transport et de la logistique

A l'exception du domaine de la gestion et du traitement de l'information, les candidats en Ariège se concentrent dans les domaines du transport et de la logistique, du BTP, et des autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers. En Occitanie, ces domaines occupent les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} position en termes de nombre de candidats et proposent respectivement 13, 57 et 8 titres professionnels. **En Ariège, le domaine du transport et de la logistique concentre à lui seul 73 % des candidats contre 26 % en Occitanie.**

¹⁰ Le nombre réel ne peut pas être donné en raison des règles de secret statistique

Répartition des candidats, des certifiés et des titres professionnels par domaine professionnel

	Nb de candidats	%	Nb de certifiés	%	Nb TP	%	Nb moyen de certifiés par titre
Transport et logistique	117	73 %	93	69 %	4	50 %	23
Bâtiment et travaux publics	26	16 %	24	18 %	3	38 %	8
Autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers	18	11 %	18	13 %	1	13 %	18
Ensemble	161	100 %	135	100 %	8	100 %	17

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie

En 2020, sur les 8 titres professionnels proposés en Ariège, **le TP Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur concentre à lui seul 49 % des candidats**. En Occitanie, ce TP occupe également la 1^{ère} position et regroupe 11 % des candidats. Le TP Cariste d'entrepôt est classé en 2^{ème} position dans le département mais il n'apparaît qu'en 33^{ème} position du classement régional. Les autres titres professionnels du Top 5 du département se retrouvent dans le classement régional dans l'ordre suivant : respectivement 15^{ème}, 3^{ème} et 12^{ème}.

Le top 5 des titres professionnels les plus visés en 2020 dans le département

Top	Titres professionnels	Nb de candidats	Nb de certifiés	Taux de réussite
1	Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	79	64	81 %
2	Cariste d'entrepôt	22	21	95 %
3	Agent d'entretien du bâtiment	19	18	95 %
4	Assistant de vie aux familles	18	18	100 %
5	Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	9	S*	S*

S* = Secret statistique

Source : CERES - ministère du Travail 2020, traitement Carif-Oref Occitanie

Partie 3 : Les organismes de formation délivrant des titres professionnels

Précaution de lecture :

Les données concernant les organismes de formation sont issues de la base de données de la DREETS Occitanie – Les centres agréés pour délivrer les titres professionnels du ministère du Travail de janvier 2021.

Localisation des sites de formation agréés en Ariège

En 2021, l'Ariège compte 14 Organismes de formation (OF) délivrant des titres professionnels du ministère du Travail. Parmi eux, les GRETA représentent 36 % de ces OF, l'AFPA regroupe 14 % des OF, de même que les organismes de formation offrant des titres professionnels liés au transport. Dans l'ensemble de l'Occitanie, l'AFPA représente 34 % des OF et les GRETA ne regroupent que 13 % des établissements.

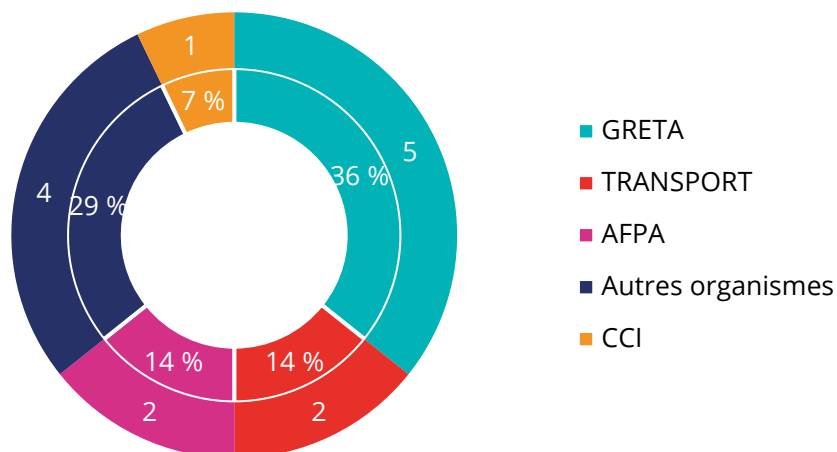
Ariège : les organismes délivrant des titres professionnels du ministère du travail en 2021

Source : DREETS Occitanie janvier 2021, traitement Carif-Oref Occitanie



Répartition des centres agréés par opérateur en 2021

Source : DREETS Occitanie janvier 2021, traitement Carif-Oref Occitanie



Annexe : Les titres professionnels accessibles en Ariège

Code TP	Intitulé TP	Domaine
TP-00391	Assistant de vie aux familles	Autres services aux entreprises, aux collectivités et aux particuliers
TP-00361	Agent d'entretien du bâtiment	Bâtiment et travaux publics
TP-00221	Maçon	Bâtiment et travaux publics
TP-00073	Peintre en bâtiment	Bâtiment et travaux publics
TP-00071	Conducteur de transport en commun sur route	Transport et logistique
TP-00470	Cariste d'entrepôt	Transport et logistique
TP-00070	Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	Transport et logistique
TP-00048	Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	Transport et logistique

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie

<https://www.cariforefoccitanie.fr/territoires-secteurs-et-metiers/le-marche-de-la-formation-professionnelle>



Le marché de la formation professionnelle dans l'Ariège Aperçu 2021

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Ana Maria CASTRILLON et Christelle SAMBOU

Réalisation : Carif-Oref Occitanie

Date de publication : Décembre 2021